



LA SUITE COMPTABLE CCH  
INTÉGRÉE. INTELLIGENTE.

# Taxprep des sociétés®

## Procédures d'installation

### Comment obtenir de l'aide

Si vous avez des questions concernant l'utilisation du logiciel, plusieurs options s'offrent à vous. Consultez le *Guide de démarrage* pour vous familiariser rapidement avec les principales fonctionnalités de *Taxprep des sociétés*. Ce guide se trouve dans le **Portail professionnel** pour consultation rapide. Pour obtenir de l'aide à partir du logiciel, appuyez sur F1 et consultez les rubriques qui vous intéressent.

### Comment nous joindre

#### Ventes et service à la clientèle :

##### Courriel

[cservice@cch.ca](mailto:cservice@cch.ca)

##### Téléphone

1-800-268-4522

##### Télécopieur

1-800-461-4131

#### Soutien technique et fiscal :

##### Courriel

[support@cch.ca](mailto:support@cch.ca)

##### Téléphone

1-800-567-6173

##### Télécopieur

1-877-802-4487

#### Site Web :

[www.taxprep.com](http://www.taxprep.com)

## Taxprep des sociétés 2010 v.2.1

Veillez lire attentivement **toutes** les instructions **avant** de procéder à l'installation du logiciel.

Pour l'installation réseau, veuillez consulter la section « [Avant l'installation Réseau](#) ».

### Téléchargement à partir d'Internet

Pour télécharger cette version de *Taxprep des sociétés* à partir d'Internet, veuillez procéder de la façon suivante :

1. Connectez-vous à partir de la section « Identification du membre », située sur la page « Téléchargez! Taxprep ».
2. Sélectionnez le produit que vous désirez télécharger.
3. Lisez le contrat de licence, puis acceptez-en les termes en cliquant sur le bouton **J'accepte**.

**Remarque :** Prenez note de votre clé d'activation, car vous en aurez besoin au cours de l'installation.

4. Dans la section « Téléchargement du logiciel », cliquez sur le lien du fichier « .exe ». Cliquez ensuite sur le bouton **Enregistrer** afin de télécharger le logiciel.
5. Suivez les instructions apparaissant à l'écran pour compléter le téléchargement du logiciel. Une fois le téléchargement terminé, ouvrez le dossier dans lequel vous avez enregistré le fichier, double-cliquez sur le fichier d'installation téléchargé, puis suivez les instructions.

### Instructions d'installation

Il est fortement recommandé de fermer toutes les applications ouvertes avant d'installer le logiciel.

#### Où installer Taxprep des sociétés 2010 v.2.1

Si *Taxprep des sociétés 2010 v.2.0* est déjà installé, la procédure d'installation mettra automatiquement à jour votre logiciel en installant la version 2.1 par-dessus la version 2.0.

Si *Taxprep des sociétés 2010 v.2.0* n'est pas déjà installé, nous vous recommandons d'installer *Taxprep des sociétés 2010 v.2.1* dans le répertoire proposé par défaut par le programme d'installation.

#### Installation locale

1. Insérez le cédérom de *Taxprep des sociétés* dans votre lecteur (le programme d'installation démarre automatiquement).
2. Si vous avez téléchargé le fichier d'installation, exécutez-le.

### Configuration requise

Pour exécuter correctement le logiciel *Taxprep des sociétés* 2010 v.2.1, vous devez posséder les éléments suivants :

#### Processeur

Ordinateur Pentium IV ou un modèle supérieur (processeur à double cœur recommandé)

#### Systèmes d'exploitation supportés

- Windows XP SP3
- Windows Vista SP1 32 et 64 bits (à l'exception de l'Édition Starter)
- Windows 7 32 et 64 bits (à l'exception de l'Édition Starter)\*
- Serveur Windows 2000 SP4, Serveur Windows 2003 SP2 R2 32 et 64 bits et Serveur Windows 2008 R1 (32 et 64 bits) et R2
- Terminal Serveur (Serveur 2003 ou 2008) et Citrix (MetaFrame 4.5, édition Advanced)

#### Remarque :

\* Pour en savoir plus sur les différentes éditions de Windows 7 et sur leurs configurations minimales respectives, veuillez consulter le site Web de Microsoft au <http://windows.microsoft.com/fr-CA/windows7/products/system-requirements>.

#### Systèmes de fichiers réseau

- NTFS
- FAT32
- Novell 6.5

#### Mémoire vive (RAM)

Minimum de 1 Go de mémoire vive (2 Go ou plus recommandé)

#### Remarque :

Les exigences relatives à la mémoire vive dépendent en grande partie du système d'exploitation utilisé. Veuillez vous référer à la documentation fournie avec votre système d'exploitation pour connaître les exigences minimales et la configuration recommandée.

**Remarque :** Par défaut, la langue d'affichage du programme d'installation est celle du système d'exploitation; si la langue d'affichage est l'anglais, cliquez sur **Français** pour continuer l'installation en français.

3. Cliquez sur **Installation de Taxprep des sociétés 2010 v.2** pour installer *Taxprep des sociétés* (installation à partir du cd-rom seulement).

4. Suivez les instructions affichées à l'écran.

Lors du premier démarrage du logiciel, la récupération de la configuration de la version précédente de *Taxprep des sociétés* vous sera proposée si cette version a été détectée sur l'ordinateur.

### Clé d'activation

Inscrivez votre clé d'activation au moment requis et cliquez sur **Suivant**. Cette clé d'activation se trouve au bas de la lettre qui accompagne le cd-rom; elle est également disponible dans la section « Clé d'activation maîtresse » de la page de téléchargement de *Taxprep des sociétés*.

Si *Taxprep des sociétés* 2010 v.2.0 est déjà installé, vous n'avez qu'à installer *Taxprep des sociétés* 2010 v.2.1 comme une mise à jour. Par contre, si vous avez attendu cette version pour installer *Taxprep des sociétés*, vous devrez inscrire votre clé d'activation dans la fenêtre intitulée **Activer un produit** qui apparaîtra à l'écran lors de l'installation.

### Répertoires de l'utilisateur

Les répertoires que vous spécifiez pendant l'installation seront utilisés comme répertoires de l'application, de la base de données et des fichiers de transmission. Tous les fichiers spécifiques à l'utilisateur seront enregistrés dans le répertoire du profil de l'utilisateur.

Par défaut, les fichiers d'information des profils du cabinet (.prt) seront enregistrés à l'emplacement suivant : Mes documents\CCH\T2 Taxprep 2010-2\Rates and Profile. Si vous désirez utiliser un profil du cabinet situé ailleurs (par exemple, sur un disque réseau partagé), vous pouvez changer le chemin d'accès en procédant de la façon suivante : dans le menu **Outils**, sélectionnez **Options et paramètres**; sous **Options**, sélectionnez **Dossiers par défaut**; cliquez sur **Profil et tables de taux**, puis sur le bouton **Modifier** pour sélectionner l'emplacement du dossier visé.

### Emplacement de la base de données et des fichiers de transmission

L'emplacement proposé par défaut sera Mes documents\CCH\T2 Taxprep\EFILE. Si votre cabinet utilise la TED dans un environnement multiutilisateur, nous vous suggérons de définir un emplacement commun à tous les transmetteurs afin de faciliter le suivi de l'ensemble des transmissions effectuées par ceux-ci.

**Remarque :** Si vous voulez que toutes les versions de *Taxprep des sociétés* partagent la même base de données de transmission, vous devrez indiquer le chemin d'accès de la base de données de transmission appropriée lors de l'installation ou modifier le chemin d'accès de la base de données de transmission spécifié dans la boîte de dialogue **Options et paramètres** de chacune des versions afin que celles-ci pointent toutes vers cet emplacement.

### Configuration requise (suite)

#### Espace disque requis

L'installation nécessite 300 Mo d'espace disque sur le lecteur où Windows est installé (habituellement le lecteur C:\) pour la copie de fichiers temporaires ainsi que 150 Mo d'espace disque additionnel sur le lecteur où vous installerez le logiciel.

#### Écran

Écran SVGA 800 x 600 (1024 x 768 recommandé), 65 000 couleurs

#### Imprimante

Imprimante laser avec au moins 4 Mo de mémoire (16 Mo recommandé) ou imprimante à jet d'encre

#### Adobe Reader™

Version 9.0 ou 10.0 (aussi nommée Adobe Reader X)

#### TED-D (déclarations CT23 de l'Ontario)

Lecteur de disquette ou graveur de CD ou DVD requis pour la transmission par la TED-D des déclarations CT23 de l'Ontario.

#### Connexion Internet

Internet Explorer 6, 7 ou 8.0, avec un dispositif de sécurité à chiffrement de 128 bits, est nécessaire pour la transmission de déclarations par Internet.

En outre, une connexion Internet est requise pour utiliser les divers services électroniques offerts par *Taxprep des sociétés*.

#### CCH Portal

Microsoft .NET Framework v.3.5 est requis pour l'intégration avec *CCH Portal*.

## Avant l'installation réseau

### Restriction causée par la technologie UAC de Windows Vista et de Windows 7 relativement à l'utilisation d'unités mappées lors de l'installation d'une version réseau

Si le système d'exploitation que vous utilisez est Windows Vista ou Windows 7, il est possible que la technologie UAC (*User Account Control*) limite l'accès aux emplacements réseau définis avec le format « unité mappée » (par exemple, G:\). Pour contourner cette restriction, vous pouvez appliquer l'une des suggestions suivantes :

- Procéder à l'installation du logiciel en utilisant des emplacements réseau de format UNC (exemple de lecteur UNC : \\serveur\dossier).
- Avant de procéder à l'installation, désactiver la technologie UAC pour tous les postes de travail à partir desquels la version Réseau de *Taxprep* sera lancée.  
Pour connaître la procédure de désactivation, veuillez consulter la documentation fournie par Microsoft.

## Sélection du dossier de destination pour l'installation réseau

Pour définir le dossier de destination nécessaire à l'installation réseau de *Taxprep des sociétés* 2010 v.2.1, vous pouvez utiliser une unité mappée ou un chemin d'accès UNC.

Le format (unité mappée ou UNC) de l'emplacement de la base de données TED indiqué par défaut lors de l'installation réseau est le même que celui utilisé pour définir le dossier de destination du logiciel. Le format utilisé lors de l'installation est toutefois indépendant de celui utilisé par le logiciel.

Ainsi, si vous avez utilisé le format unité mappée afin de désigner le dossier de destination pour l'installation réseau, le logiciel utilisera tout de même le format UNC pour spécifier l'emplacement par défaut des différents types de fichiers.

Si vous voulez utiliser le format UNC, comme recommandé, pour définir le dossier de destination nécessaire à l'installation réseau, veuillez spécifier manuellement le dossier de destination voulu à l'endroit approprié lorsque l'emplacement du déploiement vous sera demandé.

Si vous voulez utiliser le format unité mappée pour définir les emplacements réseau de ces fichiers une fois le déploiement sur le serveur terminé, vous devez activer l'option appropriée dans la boîte de dialogue **Options et paramètres**, sous **Options/Avancé**, puis définir chacun des emplacements réseau pour appliquer le changement. Assurez-vous également que tous les postes de travail sur lesquels sera déployée la version Réseau ou Réseau avancé utilisent les mêmes identificateurs de lecteur pour désigner les mêmes emplacements, sinon l'installation sur les postes de travail échouera.

Pour en savoir davantage sur la façon d'utiliser les unités mappées, consultez la rubrique d'aide **Utiliser les unités mappées pour définir les emplacements réseau**.

## Installation de la version Réseau

**Remarque :** Si la version Réseau de *Taxprep des sociétés* 2010 v.2.0 a été installée précédemment, veuillez consulter la section concernant la [mise à jour de la version Réseau](#).

L'installation de la version Réseau de *Taxprep des sociétés* s'effectue en trois étapes : la préparation du déploiement, le déploiement sur le serveur et l'installation sur chaque poste de travail.

### Étape 1 - Préparer le déploiement

Cette étape consiste à installer, sur un lecteur accessible à tous les utilisateurs, les fichiers nécessaires au déploiement du logiciel *Taxprep des sociétés*.

Pour effectuer cette étape, veuillez procéder de la façon suivante :

1. Insérez le cédérom dans le lecteur ou téléchargez le fichier d'installation à partir du site Web de *Taxprep*.
2. Si vous avez téléchargé le fichier d'installation, exécutez-le (si vous effectuez l'installation à partir du cédérom, le programme démarre automatiquement).
3. Cliquez sur **Installation de Taxprep** pour installer *Taxprep des sociétés* (pour l'installation à partir du cédérom seulement).
4. Cliquez sur **Version réseau**, puis suivez les instructions apparaissant à l'écran.
5. Sélectionnez la langue d'affichage devant être utilisée lors de l'installation.

**Remarque :** Par défaut, la langue d'affichage du programme d'installation est celle du système d'exploitation; si la langue d'affichage est l'anglais, cliquez sur **Français** pour continuer l'installation en français.

6. Sélectionnez le dossier dans lequel le logiciel sera déployé, puis suivez les instructions apparaissant à l'écran. Ce dossier doit être accessible en lecture-écriture pour tous les utilisateurs.
7. Cliquez sur **Terminer** pour procéder au déploiement du logiciel.

### Étape 2 - Déployer le logiciel

Cette étape consiste à étendre l'accessibilité de *Taxprep des sociétés* à l'ensemble des utilisateurs. Elle s'enchaîne immédiatement après la fin de la préparation du déploiement. Dans le cas où la procédure de déploiement ne démarre pas automatiquement, cliquez sur le fichier **T2 Taxprep 2010-2.Ink**.

Pour effectuer cette étape, veuillez procéder de la façon suivante :

1. Sélectionnez la langue dans laquelle vous voulez effectuer le déploiement du logiciel.
2. Le contrat de licence s'affiche à l'écran.  
Lisez-le et cliquez sur **J'accepte les termes des contrats de licence**, puis sur **Suivant** pour continuer.
3. Inscrivez votre clé d'activation, puis cliquez sur **Suivant**.
4. Dans la boîte de dialogue **Propriétés de l'administrateur**, saisissez les renseignements requis, puis cliquez sur **Suivant**.

**Remarque :** Nous vous recommandons de prendre en note l'information de l'administrateur; celle-ci sera requise pour mettre le logiciel à jour et pour apporter des changements aux paramètres des utilisateurs.

5. Si nécessaire, inscrivez les renseignements d'identification dans la boîte de dialogue **Privilège administrateur**. Cliquez sur **Suivant** pour continuer.  
(La saisie de l'information d'identification vous permet d'obtenir, pendant la durée de l'installation du logiciel, les droits nécessaires à l'installation des fichiers requis sur les postes de travail locaux.)
6. Le dossier dans lequel sera installée la base de données pour les services électroniques s'affiche à l'écran. Cliquez sur **Parcourir** pour choisir un dossier différent (si nécessaire), puis sur **Suivant** pour terminer le déploiement.

7. Cliquez sur l'option **Démarrer Taxprep des sociétés 2010 v.2.1 (janv. 2008 - avr. 2011)** afin d'utiliser le logiciel à partir du serveur. Lors du premier démarrage du logiciel, la récupération de la configuration que vous avez personnalisée dans la version précédente de *Taxprep des sociétés* vous sera proposée si cette version a été détectée sur l'ordinateur.

Lorsque le déploiement du logiciel sur le serveur est terminé, vous devez personnaliser les options et paramètres et définir les droits des utilisateurs relativement à la personnalisation.

**Remarque :** Si vous avez utilisé la version **Réseau** ou **Réseau avancé** précédente de *Taxprep des sociétés*, vous pouvez gagner du temps à cette étape en convertissant les modèles personnalisés partagés et en récupérant la configuration réseau définie pour la version précédente. Pour en savoir davantage à ce sujet, veuillez consulter la section « [Récupérer la configuration de Taxprep des sociétés 2010 v.1.0](#) ».

### **Étape 3 - Installer le logiciel sur chaque poste de travail**

Une fois la personnalisation des options et paramètres effectuée et les droits des utilisateurs définis, vous devez permettre à chaque utilisateur autorisé d'installer les fichiers requis sur son poste de travail.

L'installation du logiciel sur un poste de travail s'effectue de la façon suivante :

1. Un lien vers le raccourci **T2 Taxprep 2010-2.lnk** est envoyé à l'utilisateur par la personne responsable de l'installation. (Ce raccourci est disponible à la racine du dossier dans lequel l'application a été déployée.)
2. L'utilisateur clique sur le lien.
3. L'utilisateur doit s'identifier (pour l'installation de la version **Réseau avancé** seulement).
4. L'installation des fichiers nécessaires à l'utilisation du logiciel s'effectue sur le poste de travail. S'il y a lieu, l'utilisateur doit suivre les instructions s'affichant à l'écran.
5. Une icône de raccourci est créée sur le bureau du poste de travail. Le logiciel démarre automatiquement à la fin de l'installation.

## **Procédure de mise à jour de la version Réseau de Taxprep des sociétés 2010 v.2.0 vers Taxprep des sociétés 2010 v.2.1**

Pour mettre à jour *Taxprep des sociétés* 2010 v.2.0, veuillez procéder de la façon suivante :

### **Étape 1 - Mettre à jour le serveur**

1. Assurez-vous qu'aucun utilisateur (à part l'administrateur) n'est connecté à l'application.
2. Pour la version **Réseau** : Dans *Taxprep des sociétés* 2010 v.2.0, sélectionnez **Outils/Outils administratifs/Mettre à jour le serveur**.  
Pour la version **Réseau avancé** : À partir de *Taxprep des sociétés* 2010 v.2.0, accédez au module **Réseau avancé**.
3. Pour la version **Réseau** : Cliquez sur **OK** dans la boîte de dialogue qui s'affiche à l'écran.  
Pour la version **Réseau avancé** : Cliquez sur le lien **Mettre à jour** situé dans la section **Liste des tâches**.
4. Pour la version **Réseau** : Inscrivez le nom et le mot de passe de l'administrateur, s'il y a lieu.

Pour la version **Réseau avancé** : Cliquez sur **OK** dans la boîte de dialogue qui s'affiche à l'écran.

5. Suivez les instructions apparaissant à l'écran.

Il est très important qu'aucun utilisateur ne se connecte pendant le processus de mise à jour.

Une fois la mise à jour effectuée, l'application procède au déploiement du fichier sur le poste administrateur et redémarre automatiquement.

### **Étape 2 - Mettre à jour les postes-clients**

1. L'utilisateur clique sur le raccourci de l'application situé sur son bureau ou dans le menu **Démarrer**.
2. L'installation des fichiers nécessaires à l'utilisation du logiciel s'effectue sur le poste de travail à la suite de la mise à jour.

Le cas échéant, l'utilisateur doit suivre les instructions s'affichant à l'écran. Le logiciel démarre automatiquement à la fin de la mise à jour.

## **Après l'installation de Taxprep des sociétés**

### **Récupérer la configuration de Taxprep des sociétés 2010 v.1.0**

*Taxprep des sociétés 2010 v.2.1* offre la possibilité de récupérer la configuration réseau et les configurations personnalisées des utilisateurs d'une version locale ou réseau de *Taxprep des sociétés*. La récupération de la configuration réseau et celle de la configuration personnalisée par chaque utilisateur, combinées à la conversion des modèles personnalisés partagés, permettent à l'administrateur de déployer plus rapidement *Taxprep des sociétés*. Toutefois, afin de profiter au maximum de tous les avantages offerts par ces fonctionnalités, les administrateurs d'une version réseau du logiciel devraient respecter la méthode suivante :

1. Une fois le déploiement du logiciel sur le serveur terminé, convertissez d'abord les modèles (filtres-clients, modèles d'impression, lettres et étiquettes, profils du cabinet) personnalisés partagés. Pour savoir comment convertir les différents modèles personnalisés, veuillez vous référer à l'Aide du logiciel.
2. Une fois les modèles convertis, procédez à la récupération de la configuration réseau. Pour demander la récupération de la configuration réseau, sélectionnez **Récupérer la configuration** sous **Options/Outils administratifs** (version **Réseau**) ou dans la liste des tâches de la vue **Réseau avancé** (version **Réseau avancé**). L'assistant vous guidera dans les étapes de récupération de la configuration réseau.
3. Une fois le logiciel installé, chaque utilisateur pourra procéder à la récupération de la configuration personnalisée lors du premier démarrage du logiciel, s'il possède les droits nécessaires.

Pour en savoir davantage sur la récupération de la configuration, veuillez consulter l'Aide du logiciel.

### **Redémarrer Windows**

Si nécessaire, le programme d'installation vous demandera de redémarrer Windows après l'installation du logiciel, de sorte que les fichiers puissent être activés. Si vous lancez le logiciel immédiatement après l'installation, vous devrez redémarrer Windows à ce moment.

### **Association des fichiers-clients à la version correspondante de Taxprep**

Si vous ouvrez un fichier-client par un double-clic à l'extérieur de l'environnement *Taxprep*, la version du logiciel qui sera associée au fichier-

client sera la plus récente version installée et accessible qui couvre entièrement l'année d'imposition visée par le fichier-client, c'est-à-dire la version qui permettra d'ouvrir le fichier en lecture-écriture. Advenant qu'aucune version de *Taxprep des sociétés* ne réponde aux critères susmentionnés, le double-clic entraînera l'ouverture du fichier en lecture seule dans une version de *Taxprep des sociétés* qui supporte le fichier-client, si une telle version est installée. Sinon, un message expliquant les raisons de l'échec de l'ouverture du fichier-client s'affichera.

### **Désinstaller le logiciel**

Un utilitaire de maintenance est fourni afin de vous permettre de renverser le processus d'installation et de supprimer le logiciel de votre disque dur. Pour accéder rapidement à cet utilitaire, cliquez sur le bouton **Modifier** de la section « Ajout/Suppression de programmes » du Panneau de configuration de Windows.